

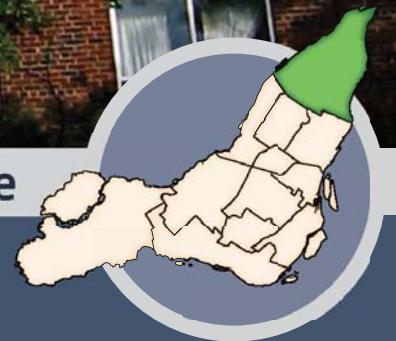
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS de la Pointe-de-l'Île



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achetsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-666-4 (ensemble)
ISBN 978-2-89673-001-8 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-002-5 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

En bref...

- Dans le CSSS, par rapport à l'ensemble de la population montréalaise, les populations dans les catégories extrêmes de la défavorisation matérielle, soit les plus défavorisées et les plus favorisées, sont moins représentées.
- La défavorisation matérielle est plus importante dans le secteur du CLSC de Rivière-des-Prairies. Le territoire occupe la 23^{ième} place sur les 29 secteurs de CLSC montréalais, parmi les plus défavorisés matériellement. Ce secteur connaît toutefois des conditions sociales des plus favorables.
- C'est dans le secteur de Mercier-Est-Anjou que se concentrent les plus défavorisés socialement. Le territoire regroupe également les plus fortes concentrations de résidents vivant en milieux défavorisés tant sur le plan matériel que social.
- Entre 2001 et 2006, les conditions matérielles se sont détériorées dans les voisinages de Rivière-des-Prairies-Ouest, Bas-Anjou et Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

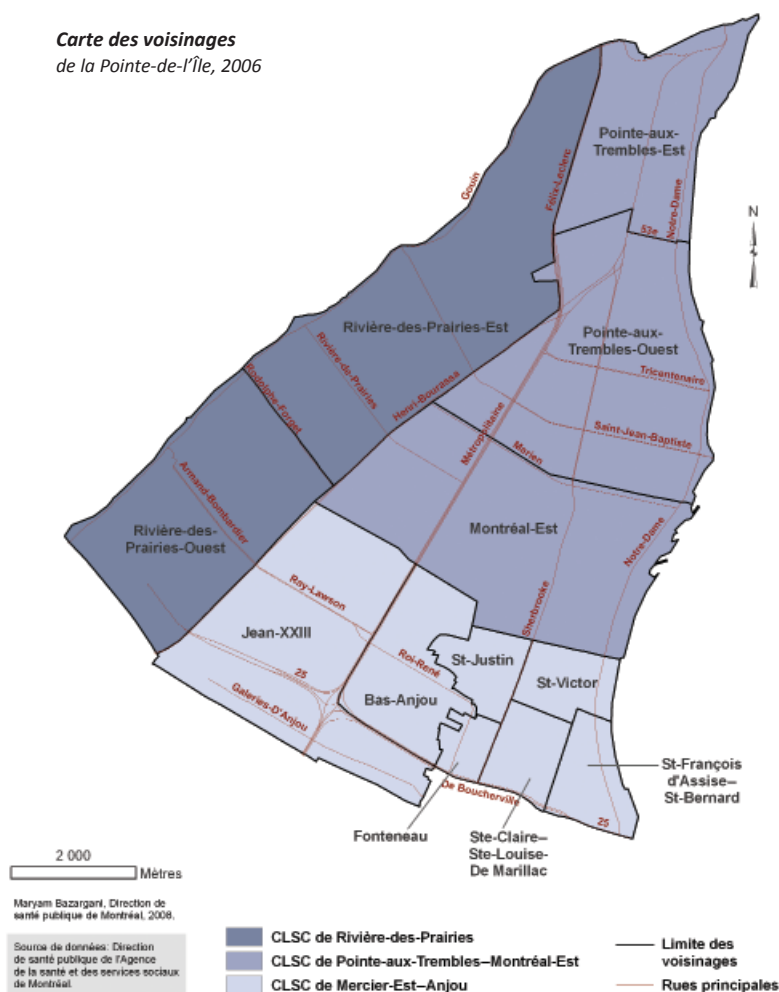
La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
de la Pointe-de-l'Île, 2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

La défavorisation matérielle en 2006

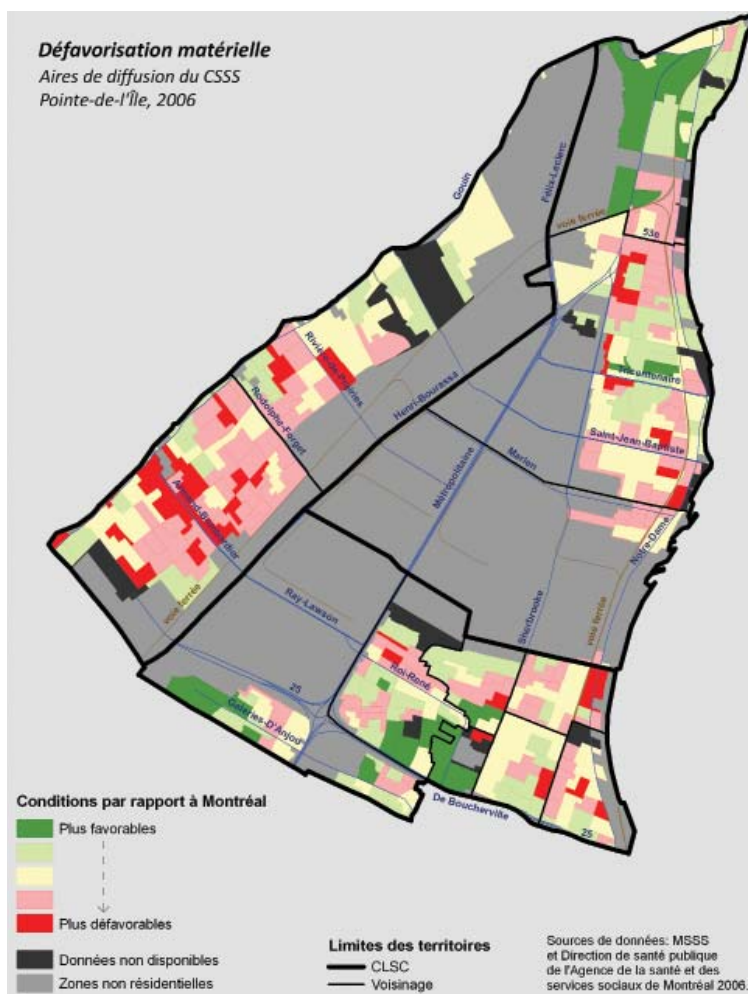
Les catégories les moins défavorisées et les plus défavorisées matériellement sont moins représentées qu'à Montréal sur le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île. Il y a plutôt une surreprésentation de la part de la population résidant dans les aires associées au 4^{ième} quintile de la défavorisation matérielle (33 %), de même que de la population qui vit dans des conditions moyennes (27 %).

La défavorisation matérielle est plus importante dans le secteur de Rivière-des-Prairies, où 31 561 personnes (59 %) résident dans des aires les plus défavorisées matériellement (quintiles 4 et 5, en rose et en rouge sur la carte). Ces conditions sont concentrées dans son voisinage ouest principalement, où 69 % de sa population est dans une situation de défavorisation matérielle, dont 30 % vivant dans les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5).

Dans les deux autres secteurs de CLSC, les conditions les plus défavorables sont moins présentes, elles concernent moins de 10 % de la population. On trouve cependant une proportion assez élevée de personnes vivant dans des aires associées au 4^{ième} quintile, surtout dans le secteur de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est (18 900 personnes ou 37 %). Le nombre de résidents habitant dans une zone associée à ces conditions est toutefois plus élevé dans le secteur de Mercier-Est-Anjou, soit près de 23 000 personnes.

La concentration est plus importante dans le voisinage de Montréal-Est où 66 % de sa population est dans une situation défavorable matériellement (quintile 4). Toutefois c'est le voisinage de Pointe-aux-Trembles-Ouest qui présente le plus grand nombre de personnes vivant dans un tel milieu (13 753 personnes). Ce voisinage est également le seul du secteur de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est où des gens vivent dans les conditions matérielles les plus défavorables associées au 5^{ième} quintile (12 % de la population ou 4 313 individus).

Dans le secteur Mercier-Est-Anjou, ce sont principalement les voisinages de Saint-Victor, Bas-Anjou et Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard qui regroupent les concentrations les plus importantes de défavorisation matérielle (quintiles 4 et 5), respectivement 55 %, 48 % et 47 %.

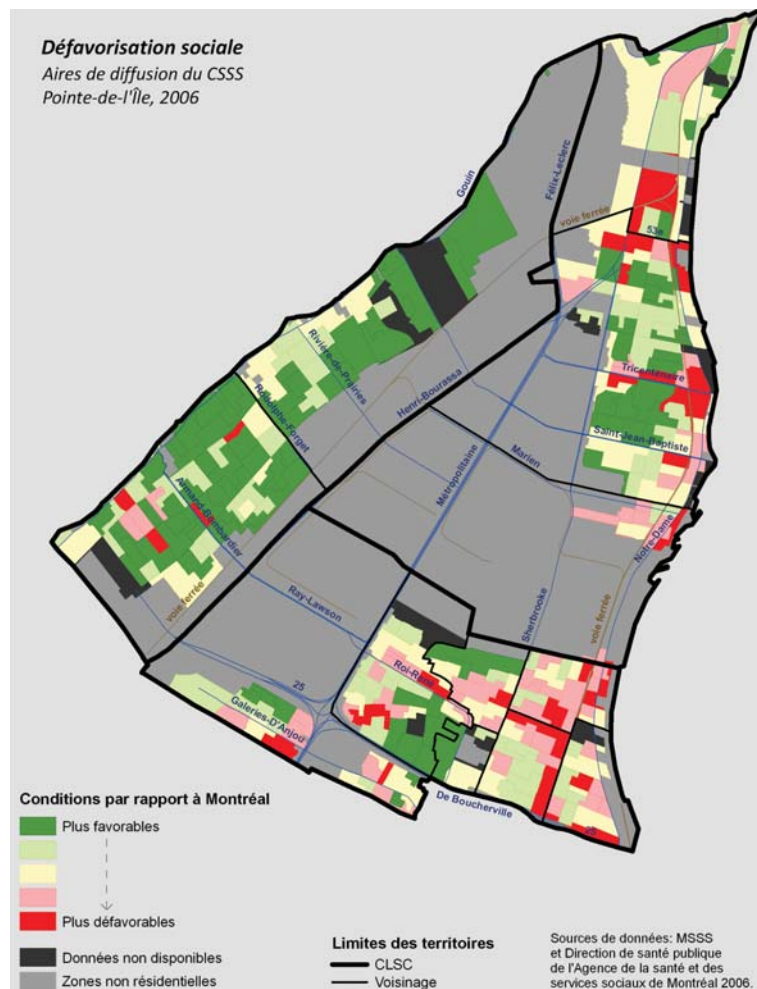


La défavorisation sociale en 2006

Bien que le secteur de Rivière-des-Prairies soit le plus défavorisé matériellement, il est au contraire le plus avantage sur le plan social, 54 % de sa population résidant dans les conditions les plus favorables socialement (quintile 1, en vert foncé sur la carte).

C'est dans le secteur de Mercier-Est-Anjou que se concentrent les plus défavorisés socialement, 43 % de sa population ou 34 803 personnes vivant dans les conditions sociales les plus défavorables (quintiles 4 et 5). Dans deux voisinages de ce secteur, Saint-Victor et Sainte-Claire-Sainte-Louise-de Marillac, plus de 60 % de la population se retrouvent dans cette situation.

Dans le secteur de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est, la défavorisation sociale est surtout présente dans le voisinage de Montréal-Est, alors que 75 % de la population (2 844 personnes), demeurent dans les conditions défavorables (quintile 4 et 5).



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le territoire du CSSS se classe peu favorablement sur le plan matériel, soit huitième sur les douze CSSS. Il est par contre parmi les premiers au plan de la défavorisation sociale, soit au 4^{ième} rang.

Le secteur Rivière-des-Prairies se classe de façon plus favorable socialement que matériellement tandis que Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est et Mercier-Est-Anjou sont classés de façon similaire sur les deux plans.

Le classement des valeurs moyennes de défavorisation matérielle des voisinages montre bien qu'à part Fonteneau, Jean-XXIII et Pointe-aux-Trembles-Est, la plupart se situent dans les rangs moyens ou défavorisés. Sur le plan social, outre les voisinages du secteur de Rivière-des-Prairies et le voisinage de Fonteneau, dans le secteur de Mercier-Est-Anjou, le classement est aussi peu favorable.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS Pointe-de-l'île	8	4
CLSC de Rivière-des-Prairies	23	2
Rivière-des-Prairies-Est	66	6
Rivière-des-Prairies-Ouest	91	10
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	15	11
Montréal-Est	82	83
Pointe-aux-Trembles-Est	34	50
Pointe-aux-Trembles-Ouest	72	43
CLSC de Mercier-Est-Anjou	13	15
Bas-Anjou	55	48
Saint-Justin	56	57
Saint-Victor	78	66
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	75	68
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	60	76
Fonteneau	24	27
Jean-XXIII	39	55

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.



Les profils dominants de conditions de défavorisation

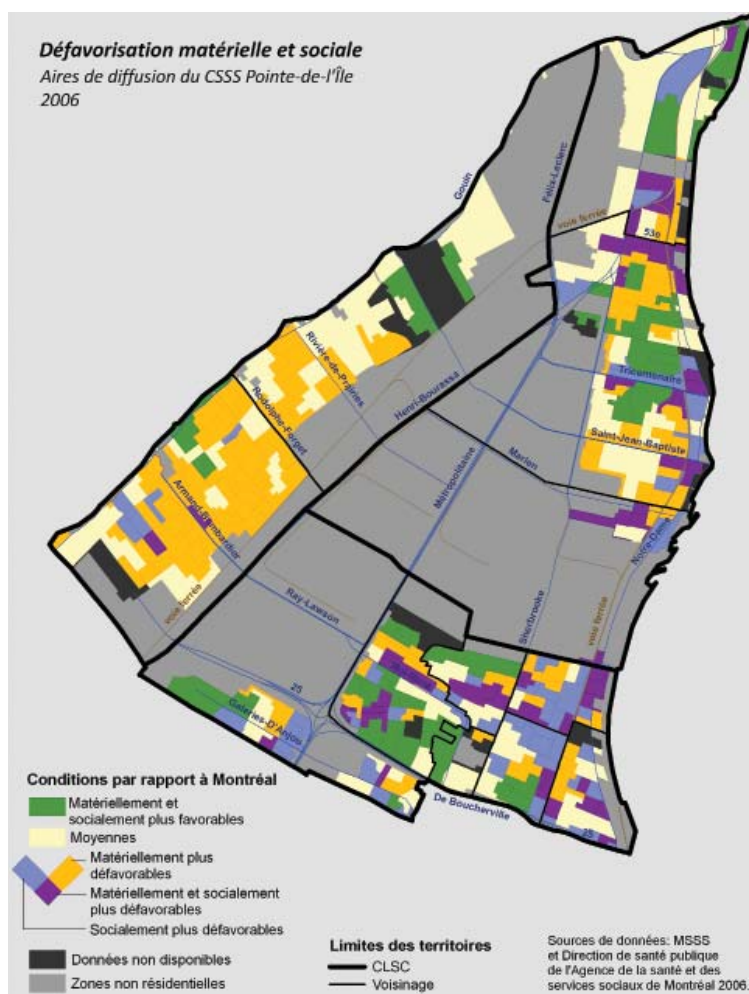
Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

Comparativement à Montréal, le profil de conditions matériellement plus défavorables (pas socialement) est plus présent sur le territoire de la Pointe-de-l'île, en particulier dans le secteur Rivière-des-Prairies (en orange sur la carte). Dans ce dernier secteur, 56 % de la population demeure dans des aires associées à ce profil, et cette part grimpe à 65 % dans le voisinage Rivière-des-Prairies-Ouest.

Sur le territoire du CSSS on remarque que c'est le secteur de Mercier-Est-Anjou qui regroupe le plus de personnes (14 941) vivant en milieux défavorisés tant sur le plan matériel que social (en mauve), regroupés principalement dans les voisinages de Bas-Anjou et de Saint-Victor. Plus de 10 000 personnes habitant le secteur de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est vivent aussi dans des conditions semblables. Dans le voisinage de Montréal-Est, un peu plus de la moitié de la population vit cette défavorisation combinée.

Le profil de conditions socialement plus défavorables, en bleu sur la carte, est moins représenté par rapport à Montréal (17 % comparativement à 24 %). Le secteur de Mercier-Est-Anjou présente le pourcentage et le nombre les plus élevés de personnes vivant dans ces conditions (25 % ou près de 20 000 personnes). Les voisinages de Sainte-Claire-Sainte-Louise-de Marillac (46 %) et de Saint-Victor (36 %) sont ceux qui se composent de la plus grande proportion d'individus habitant dans ces milieux. C'est cependant le voisinage de Jean-XXIII qui accueille le plus de résidents concernés par ce profil, soit 5 508.



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

Pour la composante matérielle de la défavorisation, la situation d'ensemble du CSSS par rapport à Montréal semble avoir peu changé en 2006 : il y a encore une surreprésentation de la catégorie moyenne et de la catégorie associée au 4^{ième} quintile. Comme en 2001 (voir le tableau en annexe), la population vivant dans des conditions très favorables matériellement est toujours moins représentée dans le CSSS, bien qu'elle ait un peu augmenté (14 641 personnes ou 8 % en 2006 comparativement à 8 984 personnes ou 5 % en 2001).

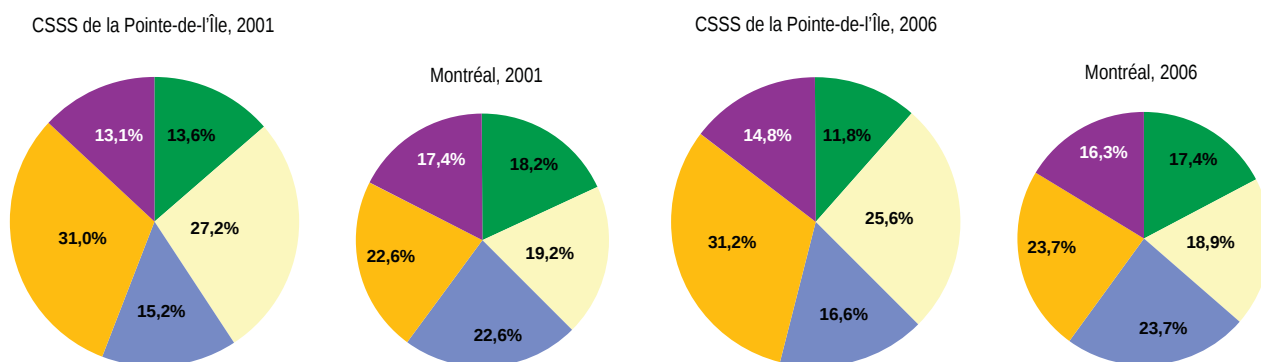
Les conditions de vie matérielles dans le secteur de Rivière-des-Prairies se sont détériorées : alors qu'en 2001 on trouve un peu plus de 9 000 personnes ou 18 % de la population vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement (quintile 5), en 2006 c'est plus de 13 000 personnes ou 25 % de la population dans cette situation. La plupart des personnes les plus défavorisées matériellement (plus de 11 000) sont localisées dans le voisinage ouest, comme en 2001.

2 Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

Dans les deux autres secteurs, en 2006 on trouve davantage d'aires classées dans les conditions plutôt défavorables matériellement (quintile 4) sans être les pires conditions, en particulier dans le secteur Pointe-aux-Trembles–Montréal-Ouest. Ainsi, 37 % de sa population ou 18 900 personnes vivent dans ces conditions comparées à 13 288 ou 27 % en 2001 (la comparaison entre voisinages est impossible puisqu'il y a deux nouveaux voisinages dans ce secteur). Dans Mercier-Est–Anjou, on remarque aussi cette détérioration des conditions matérielles (passage de 24 % à 29 % de la population dans le quintile 4), en particulier dans Bas-Anjou (de 18 % à 41 %), Saint-François-d'Assise–Saint-Bernard (de 17 % à 31 %) et Saint-Justin (de 15 % à 24 %).

Quant à l'évolution de la défavorisation sociale, les conditions sont plus défavorables socialement en 2006 dans les secteurs de Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est et de Mercier-Est–Anjou. Dans ce dernier secteur, ces conditions sont toutefois moins présentes que dans l'ensemble de la région montréalaise.

Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006

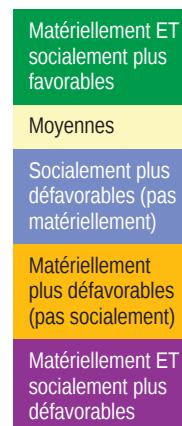


L'examen des profils de conditions en 2001 et 2006 montre qu'il y a eu peu de changement sur le territoire du CSSS en ce qui concerne le profil de conditions matériellement plus défavorables (31 % dans les deux cas) et le profil de conditions matériellement et socialement plus défavorables (faible augmentation de 13 % à 15 %).

Comme en 2001, le profil matériellement plus défavorable est toujours plus représenté qu'à Montréal.

À l'échelle des secteurs (voir tableaux en annexe), le profil des conditions défavorables matériellement et socialement est beaucoup plus représenté à Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est en 2006 (10 863 personnes ou 21 %) qu'en 2001 (5 401 personnes ou 11 %). (Il n'est pas possible de comparer les voisinages)

Dans Mercier-Est-Anjou, il y a plus de personnes vivant dans le profil de conditions matériellement plus défavorables, la proportion et le nombre étant passés de 16 % à 19 % ou de 12 000 à 15 000 personnes. Si la part des plus défavorisés matériellement et socialement, dans ce secteur, semble ne pas avoir augmenté (19 %), on trouve tout de même des voisinages où ce profil est plus représenté en 2006 qu'en 2001 (Saint-Victor, Bas-Anjou et Saint-François-d'Assise–Saint-Bernard), tandis que ce profil a diminué ou disparu dans d'autres voisinages (Sainte-Claire–Sainte-Louise-De Marillac, Fonteneau et Jean-XXIII).



Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

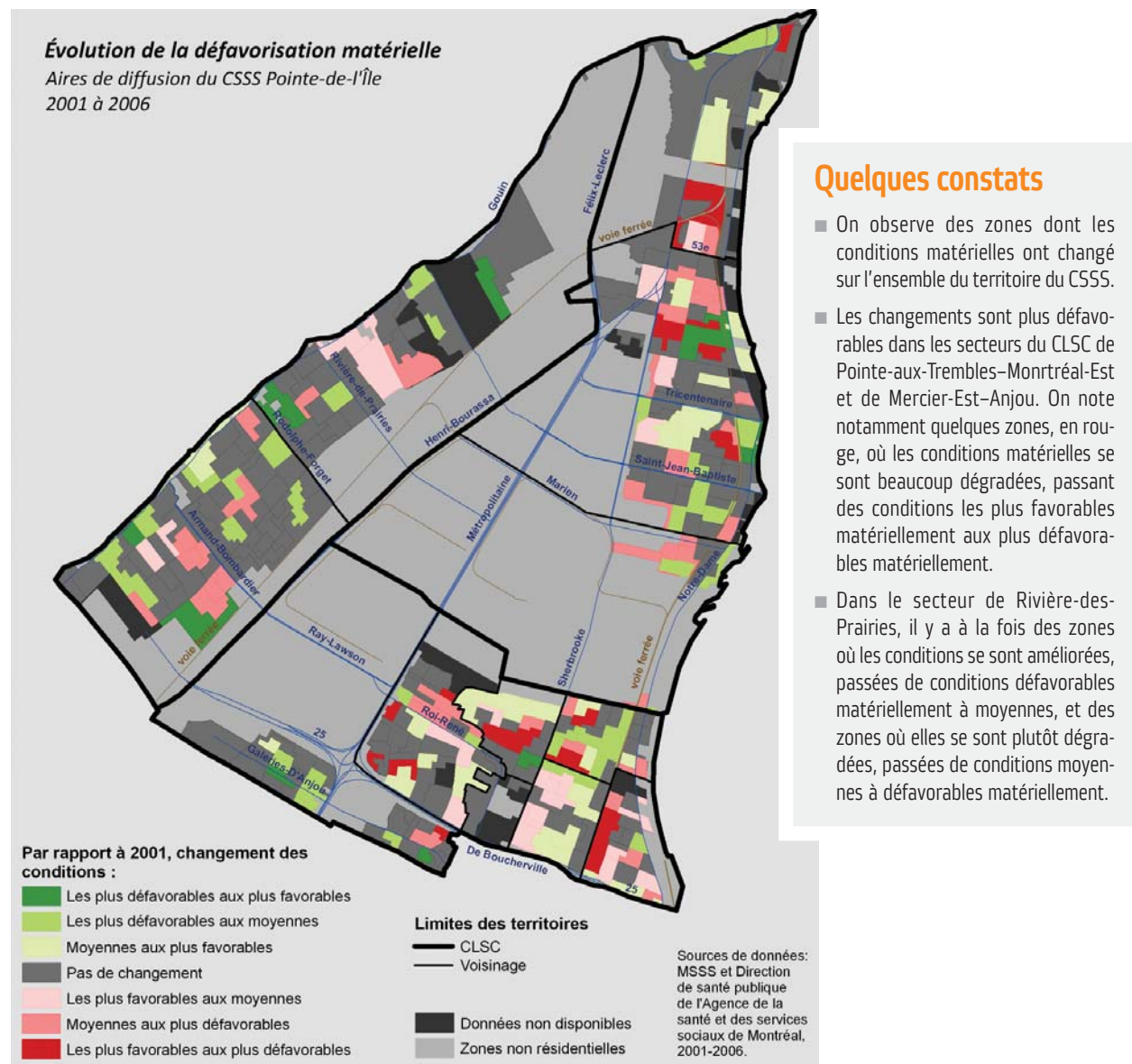
- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge

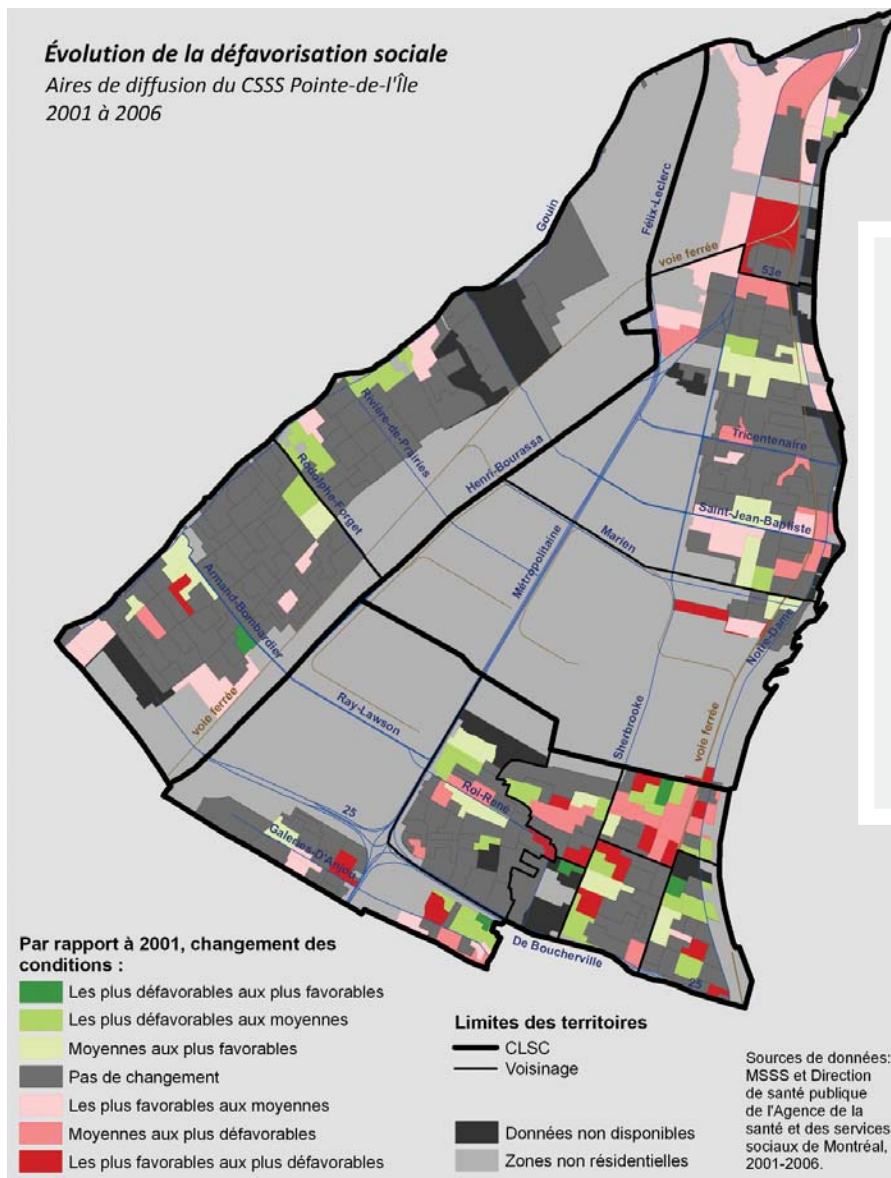


Évolution globale de la défavorisation matérielle



Évolution globale de la défavorisation sociale

Évolution de la défavorisation sociale
Aires de diffusion du CSSS Pointe-de-l'Île
2001 à 2006



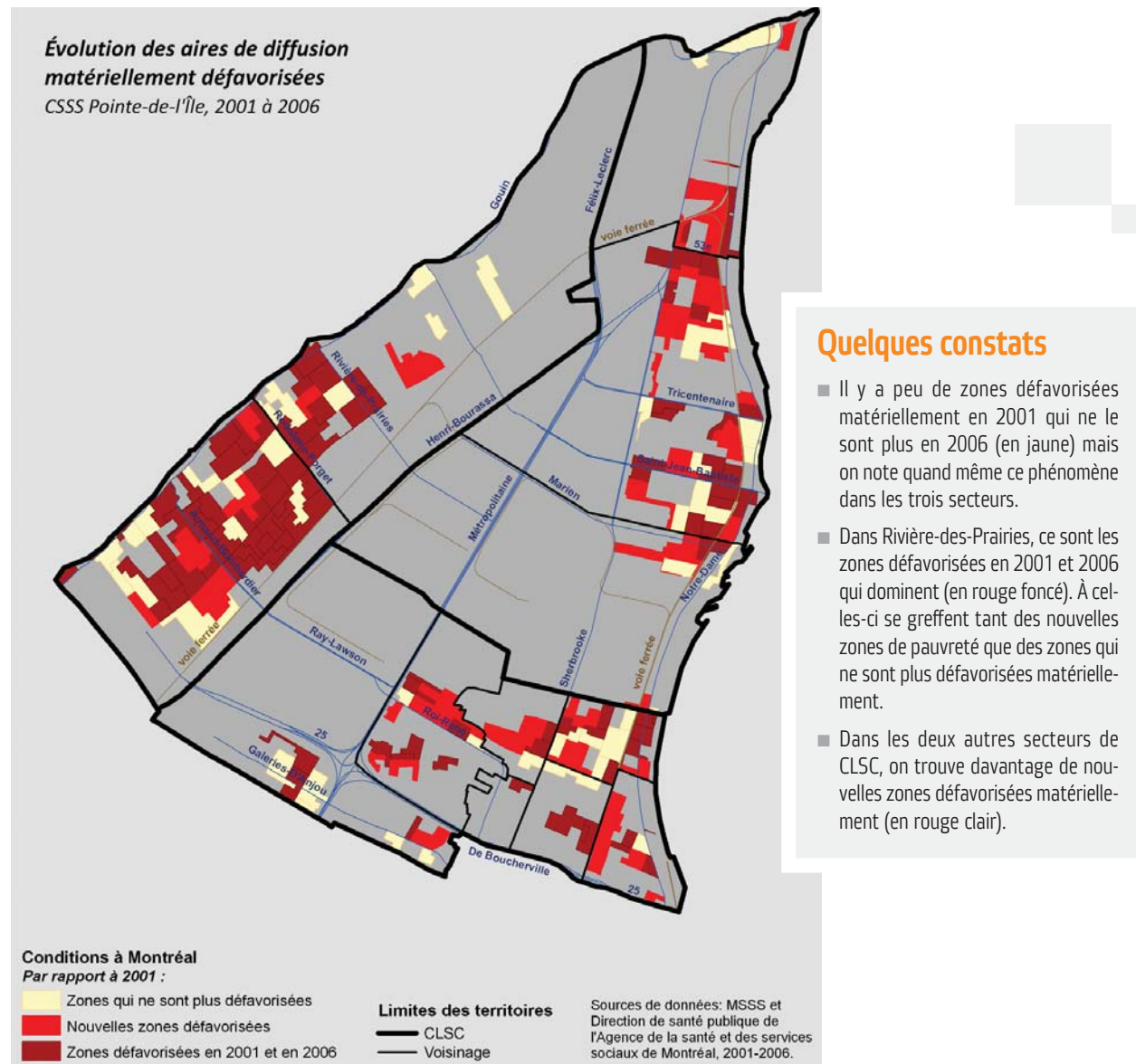
Quelques constats

- Sur le plan social, les principaux changements ont eu cours dans le secteur Mercier-Est-Anjou.
- Ces changements tendent plutôt vers des conditions plus défavorables socialement, en particulier dans le secteur Mercier-Est-Anjou où plusieurs aires sont passées des conditions les plus favorables socialement aux plus défavorables, en rouge.
- Les conditions sociales sont plutôt stables dans le secteur de Rivière-des-Prairies et, dans une moindre mesure, celui de Pointe-aux-Trembles-Ouest.

2. Les aires les plus défavorisées sont-elles toujours les mêmes?

La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

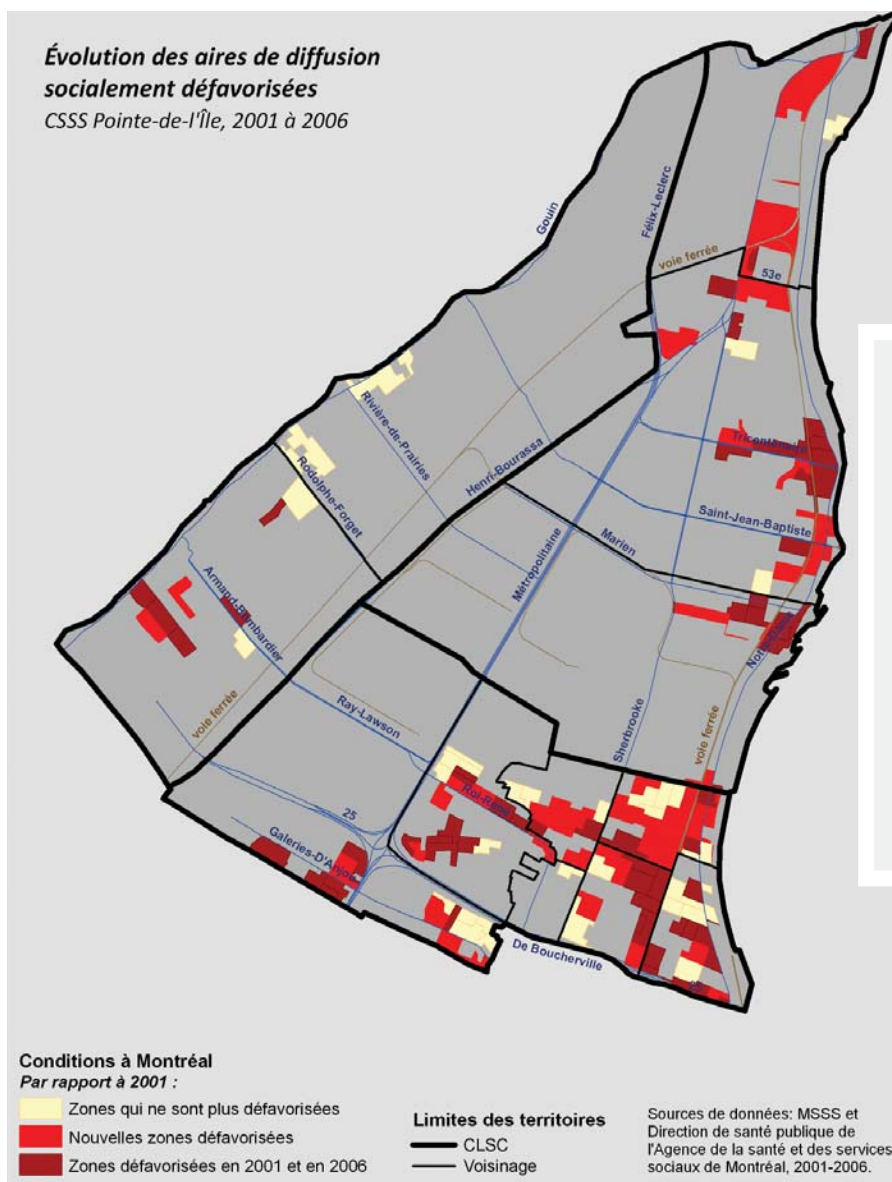
Évolution des aires les plus défavorisées matériellement



Évolution des aires les plus défavorisées socialement

Évolution des aires de diffusion socialement défavorisées

CSSS Pointe-de-l'Île, 2001 à 2006



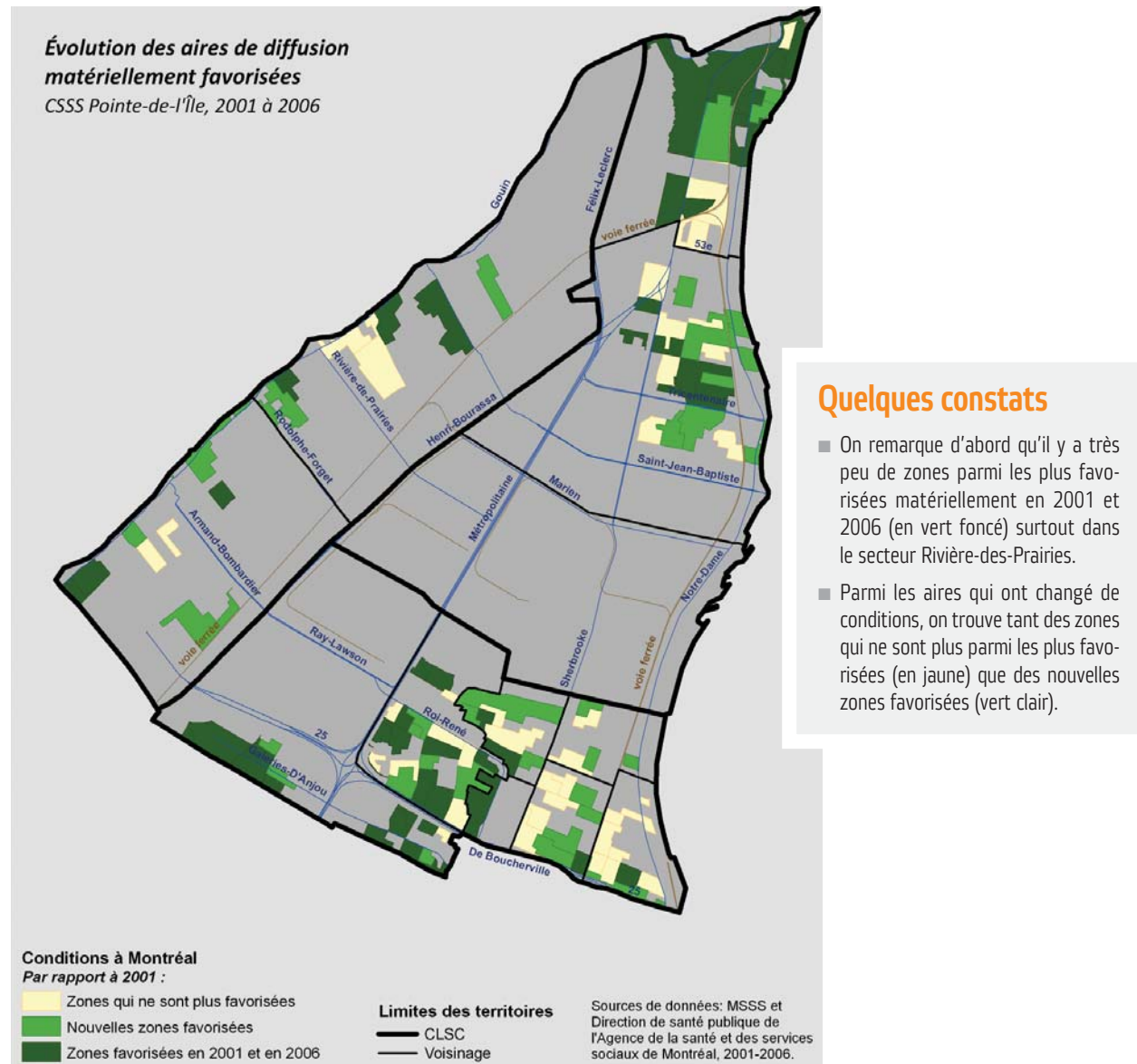
Quelques constats

- La carte illustre que les aires les plus défavorisées socialement sont toujours peu présentes dans Rivière-des-Prairies, où l'on observe même quelques zones qui ne sont plus défavorisées socialement.
- Dans Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est et Mercier-Est-Anjou, au contraire, il y a plusieurs nouvelles zones défavorisées socialement (en rouge clair). Toutefois, dans ce dernier secteur on trouve aussi des zones qui ne sont plus parmi les plus défavorisées socialement.

3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

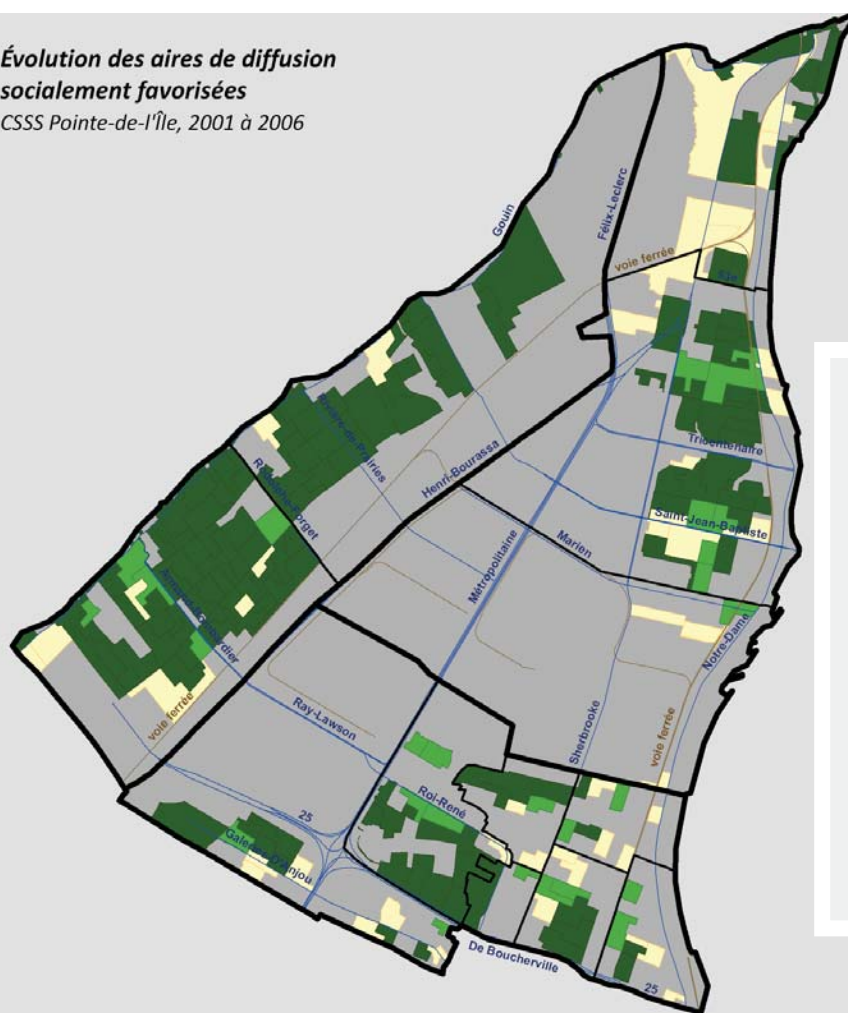
Évolution des aires les plus favorisées matériellement



Évolution des aires les plus favorisées socialement

Évolution des aires de diffusion socialement favorisées

CSSS Pointe-de-l'Île, 2001 à 2006



Quelques constats

- Les aires les plus favorisées socialement sont toujours concentrées à Rivière-des-Prairies où on observe peu de changement.
- Dans l'ensemble, outre les zones qui sont toujours les plus favorisées socialement en 2006, on ne remarque pas de pattern spatial particulier, puisqu'il y a tant des nouvelles zones favorisées socialement que des zones qui ne le sont plus. Dans Pointe-aux-Trembles-Est, il y a tout de même plusieurs zones qui ne sont plus parmi les plus favorisées socialement (en jaune).

Conditions à Montréal Par rapport à 2001 :

- Zones qui ne sont plus favorisées
- Nouvelles zones favorisées
- Zones favorisées en 2001 et en 2006

Limites des territoires

- CLSC
- Voisinage

Sources de données: MSSS et Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2001-2006.

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)	Conditions plus favorables				<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5						
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%					
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577				
CSSS de la Pointe-de-l'île	14 641	8	34 612	19	50 182	27	59 983	33	24 746	13	184 164				
CLSC de Rivière-des-Prairies	0	0	7 285	14	14 400	27	18 185	34	13 376	25	53 246				
Rivière-des-Prairies-Est	0	0	3 799	23	6 473	40	3 703	23	2 233	14	16 208				
Rivière-des-Prairies-Ouest	0	0	3 486	9	7 927	21	14 482	39	11 143	30	37 038				
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	5 256	10	9 805	19	12 507	25	18 900	37	4 313	8	50 781				
Montréal-Est	0	0	0	0	1 295	34	2 527	66	0	0	3 822				
Pointe-aux-Trembles-Est	4 322	37	3 209	28	1 490	13	2 620	23	0	0	11 641				
Pointe-aux-Trembles-Ouest	934	3	6 596	19	9 722	28	13 753	39	4 313	12	35 318				
CLSC de Mercier-Est-Anjou	9 385	12	17 522	22	23 275	29	22 898	29	7 057	9	80 137				
Bas-Anjou	1 710	8	5 384	26	3 571	18	8 325	41	1 397	7	20 387				
Saint-Justin	1 102	15	2 024	28	1 532	21	1 702	24	795	11	7 155				
Saint-Victor	0	0	1 392	12	3 957	34	4 880	42	1 495	0	11 724				
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	0	0	1 095	11	4 337	42	3 223	31	1 635	16	10 290				
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	0	0	2 582	29	4 552	51	512	6	1 289	14	8 935				
Fonteneau	2 037	82	0	0	0	0	0	0	446	18	2 483				
Jean-XXIII	4 536	24	5 045	26	5 326	28	4 256	22	0	0	19 163				

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)	Conditions plus favorables				<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5						
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%					
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577				
CSSS de la Pointe-de-l'île	47 065	26	39 222	21	40 048	22	31 691	17	26 138	14	184 164				
CLSC de Rivière-des-Prairies	28 774	54	13 815	26	6 215	12	1 938	4	2 504	5	53 246				
Rivière-des-Prairies-Est	9 382	58	4 007	25	2 819	17	0	0	0	0	16 208				
Rivière-des-Prairies-Ouest	19 392	52	9 808	26	3 396	9	1 938	5	2 504	7	37 038				
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	11 015	22	8 781	17	12 401	24	8 573	17	10 011	20	50 781				
Montréal-Est	0	0	439	11	539	14	2 466	65	378	10	3 822				
Pointe-aux-Trembles-Est	2 258	19	1 847	16	3 602	31	2 052	18	1 882	0	11 641				
Pointe-aux-Trembles-Ouest	8 757	25	6 495	18	8 260	23	4 055	11	7 751	22	35 318				
CLSC de Mercier-Est-Anjou	7 276	9	16 626	21	21 432	27	21 180	26	13 623	17	80 137				
Bas-Anjou	2 855	14	5 064	25	4 910	24	4 595	23	2 963	15	20 387				
Saint-Justin	1 229	17	588	8	2 486	35	2 057	29	795	11	7 155				
Saint-Victor	0	0	2 161	18	2 230	19	5 250	45	2 083	18	11 724				
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	0	0	1 943	19	3 300	32	3 016	29	2 031	20	10 290				
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	0	0	2 422	27	1 086	12	2 109	24	3 318	37	8 935				
Fonteneau	791	32	446	18	1 246	50	0	0	0	0	2 483				
Jean-XXIII	2 401	13	4 002	21	6 174	32	4 153	22	2 433	13	19 163				

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)	Conditions par rapport à Montréal										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS de la Pointe-de-l'île	21 736	12	47 153	26	30 546	17	57 446	31	27 283	15	184 164
CLSC de Rivière-des-Prairies	3 066	6	15 656	29	2 963	6	30 082	56	1 479	3	53 246
Rivière-des-Prairies-Est	1 834	11	8 438	52	0	0	5 936	37	0	0	16 208
Rivière-des-Prairies-Ouest	1 232	3	7 218	19	2 963	8	24 146	65	1 479	4	37 038
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	7 384	15	12 463	25	7 721	15	12 350	24	10 863	21	50 781
Montréal-Est	0	0	539	14	756	20	439	11	2 088	55	3 822
Pointe-aux-Trembles-Est	2 130	18	4 405	38	2 486	21	1 172	10	1 448	12	11 641
Pointe-aux-Trembles-Ouest	5 254	15	7 519	21	4 479	13	10 739	30	7 327	21	35 318
CLSC de Mercier-Est-Anjou	11 286	14	19 034	24	19 862	25	15 014	19	14 941	19	80 137
Bas-Anjou	5 664	28	2 652	13	2 349	12	4 513	22	5 209	26	20 387
Saint-Justin	796	11	2 385	33	1 477	21	1 122	16	1 375	19	7 155
Saint-Victor	0	0	1 111	9	4 238	36	3 280	28	3 095	26	11 724
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	0	0	3 280	32	2 152	21	1 963	19	2 895	28	10 290
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	952	11	2 044	23	4 138	46	512	6	1 289	14	8 935
Fonteneau	791	32	1 246	50	0	0	446	18	0	0	2 483
Jean-XXIII	3 083	16	6 316	33	5 508	29	3 178	17	1 078	6	19 163

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161		
CSSS de la Pointe-de-l'Île	8 984	5	37 960	21	52 398	30	56 536	32	21 612	12	177 490		
CLSC de Rivière-des-Prairies	630	1	5 422	11	11 119	22	24 487	48	9 184	18	50 842		
Rivière-des-Prairies-Est	0	0	3 133	21	4 180	28	5 419	37	1 960	13	14 692		
Rivière-des-Prairies-Ouest	630	2	2 289	6	6 939	19	19 068	53	7 224	20	36 150		
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	552	1	13 666	28	17 538	36	13 288	27	4 245	9	49 289		
Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	552	1	13 666	28	17 538	36	13 288	27	4 245	9	49 289		
CLSC de Mercier-Est-Anjou	7 802	10	18 872	24	23 741	31	18 761	24	8 183	11	77 359		
Bas-Anjou	3 888	18	5 384	25	6 921	33	3 813	18	1 250	6	21 256		
Saint-Justin	0	0	2 393	33	3 041	42	1 057	15	761	10	7 252		
Saint-Victor	0	0	999	9	3 537	30	4 585	39	2 580	22	11 701		
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	570	5	3 435	32	3 593	34	1 794	17	1 277	12	10 669		
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	0	0	2 939	33	3 226	36	2 271	25	476	5	8 912		
Fonteneau	0	0	824	65	0	0	444	35	0	0	1 268		
Jean-XXIII	3 344	21	2 898	18	3 423	21	4 797	29	1 839	11	16 301		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161		
CSSS de la Pointe-de-l'Île	48 956	28	42 641	24	35 674	20	31 389	18	18 830	11	177 490		
CLSC de Rivière-des-Prairies	28 147	55	14 143	28	3 001	6	3 047	6	2 504	5	50 842		
Rivière-des-Prairies-Est	10 185	69	3 336	23	0	0	1 171	8	0	0	14 692		
Rivière-des-Prairies-Ouest	17 962	50	10 807	30	3 001	8	1 876	5	2 504	7	36 150		
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	12 937	26	11 123	23	13 791	28	5 443	11	5 995	12	49 289		
Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	12 937	26	11 123	23	13 791	28	5 443	11	5 995	12	49 289		
CLSC de Mercier-Est-Anjou	7 872	10	17 375	22	18 882	24	22 899	30	10 331	13	77 359		
Bas-Anjou	2 554	12	3 192	15	8 466	40	4 814	23	2 230	10	21 256		
Saint-Justin	798	11	1 550	21	2 320	32	1 823	25	761	10	7 252		
Saint-Victor	541	5	2 393	20	4 482	38	3 797	32	488	4	11 701		
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	315	3	2 003	19	1 053	10	4 379	41	2 919	27	10 669		
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	947	11	1 909	21	1 350	15	2 266	25	2 440	27	8 912		
Fonteneau	0	0	824	65	0	0	0	0	444	35	1 268		
Jean-XXIII	2 717	17	5 504	34	1 211	7	5 820	36	1 049	6	16 301		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS de la Pointe-de-l'Île	24 056	14	48 275	27	27 011	15	54 940	31	23 208	13	177 490
CLSC de Rivière-des-Prairies	4 549	9	10 092	20	2 530	5	30 650	60	3 021	6	50 842
Rivière-des-Prairies-Est	2 374	16	4 180	28	759	5	6 967	47	412	3	14 692
Rivière-des-Prairies-Ouest	2 175	6	5 912	16	1 771	5	23 683	66	2 609	7	36 150
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	9 927	20	15 792	32	6 037	12	12 132	25	5 401	11	49 289
Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	9 927	20	15 792	32	6 037	12	12 132	25	5 401	11	49 289
CLSC de Mercier-Est-Anjou	9 580	12	22 391	29	18 444	24	12 158	16	14 786	19	77 359
Bas-Anjou	3 769	18	9 844	46	2 580	12	599	3	4 464	21	21 256
Saint-Justin	451	6	3 685	51	1 298	18	532	7	1 286	18	7 252
Saint-Victor	0	0	2 031	17	2 505	21	5 385	46	1 780	15	11 701
Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	950	9	1 950	18	4 698	44	471	4	2 600	24	10 669
Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	952	11	2 294	26	2 919	33	960	11	1 787	20	8 912
Fonteneau	824	65	0	0	0	0	0	0	444	35	1 268
Jean-XXIII	2 634	16	2 587	16	4 444	27	4 211	26	2 425	15	16 301

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 